

## VOS CORRESPONDANTS

**Beaupuy:** Nicole Trani (06.84.35.29.47, ntrani@orange.fr) **canton de Bouglon:** Roger Gaston (05.53.89.26.81, rgaston@free.fr) **Castelnaud-sur-Guipie:** James Douchy (dyjsmo47@orange.fr) **Cocumont et Romestaing:** Bernard Lataste (06.79.06.43.57, latastebernard@yahoo.fr) **Escassefort et Cambes:** Nicole Labadie (06.84.72.17.05, georges.labadie@orange.fr) **Gontaud-de-Nogaret et Hausteivignes:** Gérard Martet (05.53.88.85.11) - **Lagupie:** Paul-Michel Bouscaillou (06.86.14.45.64, michel.bouscaillou@orange.fr) **canton Le Mas d'Agenais:** Roland Boussières (06.85.75.12.50, roland.boussieres@orange.fr) **Samazan:** Claude Londéro (05.53.20.78.07, claudelondero.@wanadoo.fr) **canton de Seyches:** Valérie Nicolas (06.79.89.64.01, castelvalfred@wanadoo.fr) **Virazeil et Saint-Pardoux-du-Breuil:** Colette Teulet-Garcia (06.88.66.41.03, colgarcia@wanadoo.fr)

## Le soin à domicile version auto-entreprise

Angéline Céleste, auxiliaire de vie, crée sa petite affaire «Domicile Action 47», sur le secteur de Ste-Bazeille

L'aide à domicile, c'est un métier, une vocation, un sacerdoce. Une intervention devenue indispensable à l'heure où l'espérance de vie allonge, où le maintien à domicile est un enjeu face aux problèmes des structures d'accueil insuffisantes. On connaît les ASSAD, et les ADMR, autant de services associatifs structurés qui apportent l'aide aux personnes âgées ou handicapées par le biais des aides ménagères ou des auxiliaires de vie.

### 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Angéline Céleste est auxiliaire de vie. A 36 ans, cette jeune ardennaise arrivée dans notre région en 2005 a d'abord donné priorité à sa vie maritale et familiale en donnant naissance à trois enfants. Forte de 15 ans d'expérience dans les métiers

de l'aide à la personne, mais plus spécialement en maison de retraite, elle a décidé de franchir le pas et de s'installer à son compte en créant «Domicile Action 47». «J'ai travaillé en maison de retraite, je suis en ASSAD, mais je crée mon auto-entreprise pour devenir autonome. L'aide à la personne, c'est ma vie, je m'épanouis dans ce travail. Même quand je ne travaille pas je rends visite aux personnes chez qui je vais» dit-elle, parce qu'au-delà d'une prestations (ménage, soins, repas, courses...), une relation et une complicité se créent. Installée depuis le mois de février, elle couvre le territoire, 15 à 20km autour de Ste-Bazeille, en étant sa propre patronne, en toute liberté. Une nouvelle vie qui commence...

MICHEL PRADEAU

Contact: 06.76.31.76.56.



Angéline Céleste est auxiliaire de vie, elle vient de créer son auto-entreprise dans un service de soins à la personne de plus en plus demandé.

(PHOTO LE RÉPUBLICAIN: MICHEL PRADEAU)

## SAMAZAN

### Inauguration de la Maison de la radio et de la télévision

Josep Estrader, son épouse Lilia Nadal et leurs enfants ont procédé au vernissage officiel de leur musée de l'audiovisuel devant un parterre de personnalités locales et départementales ainsi que d'amis. Parmi les invités, le maire de la commune, Jean-Luc Barbe, Jacques Bilitit et le directeur du journal Le Républicain.

Après la visite des lieux et les savoureux commentaires de Josep, le couple conviait les participants pour goûter les tapas confectionnés par Lilia, arrosés de vins du Marmandais.

Les visites du musée se font sur rendez-vous. Tél. 05.47.85.93.61. mail : info@maisonradio-tv.fr.



Josep et Lilia attendent les visiteurs dans leur musée. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: CLAUDE LONDÉRO)

### Cérémonie du 8 mai



Une nombreuse assistance présente devant le Monument aux morts du village. Les élèves du RPI ont récité le célèbre poème de Paul Eluard «Liberté j'écris ton nom». Après lecture des manifestes, la minute de silence en mémoire des combattants et le dépôt de gerbes, la municipalité conviait les participants pour partager le verre de l'amitié. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: CLAUDE LONDÉRO)

### Initiative scolaire : graine d'électeur



Profitant de la période électorale, les enseignants de l'école communale ont saisi l'occasion pour élaborer une leçon de civisme basée sur le devoir électoral. Les isoloirs installés, les enveloppes et les bulletins des candidats, personnages de dessins animés, sans oublier l'urne officielle et même les cartes d'électeur distribuées aux élèves de CP1 qui devenaient tour à tour électeur ou membres du bureau sous les explications de l'institutrice. Après le dépouillement, le résultat est tombé: ce sera Shreck l'heureux élu. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: CLAUDE LONDÉRO)

## JUSIX

### Le 8 mai a été dignement commémoré



La relève est assurée! (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: S. H.)

Mardi 8 mai, face à la mairie de Jusix, se sont rassemblés dès 9h les membres du conseil municipal, les villageois,

les maires du RPI, des représentants de la mairie de Ste-Bazeille, les anciens combattants et porte-drapeaux, des repré-

sentants de la gendarmerie de Ste-Bazeille et des pompiers, au sein desquels on pouvait compter plusieurs pompiers volontaires de la commune, afin de célébrer l'anniversaire de l'Armistice de la guerre 39-45. Après le chant des partisans, fut déposée une gerbe au Monument aux morts par Michel Guignan, maire de Jusix, assisté par les jeunes pompiers volontaires présents. Lecture fut faite des lettres du président de l'association des anciens combattants ainsi que celle du secrétaire d'Etat correspondant. Après la sonnerie aux morts, la minute

de silence a été un moment particulier car les hommes au garde à vous étaient très jeunes pour certains, des pompiers volontaires, décidés à s'investir et à prendre des décisions et des responsabilités pour le bien d'autrui, une saveur d'abnégation et d'altruisme qui nous montre que tout est possible, la relève est assurée. S'ensuit la Marseillaise, ainsi que les remerciements de M. le maire aux participants de cette manifestation, avant de continuer la ronde des célébrations, à St-Martin-Petit, Lagupie et Ste-Bazeille.

## CASTELNAU-SUR-GUPIE

### En souvenir de la victoire du 8 mai 1945



Dépôt de bouquets par les enfants. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: JAMES DOUCHY)

Ouvrant la marche, le porte-drapeau, les enfants des écoles un petit bouquet à la main, les élus, les représentants des associations ainsi que les citoyens castelnaudais. Ils ont tous célébré le 67<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

Après lecture par Marius Can-

derle, maire, du manifeste du secrétaire d'Etat à la Défense chargé des anciens combattants, il fut procédé au dépôt d'une gerbe et de bouquets amenés par les enfants. Après la cérémonie, le maire invitait l'assemblée à se rendre au bar du village pour prendre le verre de l'amitié.

## LAGUPIE

### Commémoration de l'Armistice de 1945



Vue du Monument aux morts et de l'ensemble des porte-drapeaux. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: DR)

Par un temps maussade, Lagupie a commémoré en ce jour, la fin du conflit de la deuxième guerre mondiale. Après avoir écouté le chant des partisans, un dépôt de fleurs a été effectué par les élèves des écoles de la commune. Une gerbe communale a été déposée au pied du Monument aux morts par le deuxième adjoint accompagné par le responsable des pompiers volontaires de Ste-Bazeille. A la suite des discours officiels,

les drapeaux se sont inclinés lors de la sonnerie aux morts. La cérémonie s'est terminée après l'hymne national.

M. le maire a remercié de leur présence les enfants des écoles et leurs instituteurs, la population, les représentants du corps des pompiers et de la gendarmerie de Ste-Bazeille, les maires des communes voisines, les porte-drapeaux ainsi que le conseil municipal.

M. B.

## MAUVEZIN-SUR-GUPIE

### Cérémonie en présence des enfants



Ce mardi 8 mai a été l'occasion pour la commune de Mauvezin-sur-Guipie de célébrer l'anniversaire de l'Armistice de 1945 déclarant la fin des hostilités entre l'Allemagne et les nations alliées. Après un cortège précédé des porte-drapeaux, l'assemblée s'est recueillie devant le Monument aux morts. C'est en présence du député Michel Diefenbacher, du conseiller général Joël Hocquet et d'un représentant de la gendarmerie de Marmande que le maire, Daniel Bordeneuve, a prononcé le discours du ministre des armées dédié à la mémoire des combattants. Une minute de silence a précédé le dépôt de gerbes effectué par les officiels d'une part et les enfants des écoles, venus nombreux pour l'occasion. Cette cérémonie a été clôturée par un vin d'honneur offert à la salle Gilbert Dubourg par la municipalité. (PHOTO LE RÉPUBLICAIN: DR)